



LA POLICE DE DEMAIN EN CHANTIER

Dans son courrier du 11 Janvier 2011, le ministre de l'Intérieur évoque
« **La nécessaire construction de perspectives d'avenir pour la Police Nationale** » en associant pleinement la parité syndicale.

Trois évolutions majeures, issues des travaux de l'année 2010, concernent les **missions des forces de sécurité** et la **situation des personnels**.

1

Les 4 groupes de travail sur les missions devront :

- Définir les missions régaliennes et leur périmètre
- Examiner le rôle et le positionnement des Polices Municipales

2

Réfléchir à une nouvelle approche sur la lutte contre l'insécurité pour renforcer la présence sur la voie publique et les tâches d'investigation.

- Rédaction d'un livre blanc sur l'évolution et l'adaptation nécessaires des forces de sécurité pour les 10 ans à venir :
 - Identifier, recenser et évaluer les évolutions possibles en matière de sécurité.
 - Faire des propositions concrètes d'aménagement et d'évolution des métiers, des structures et des organisations.

3

Situations et conditions des personnels de la Police et de la Gendarmerie :

- Suite au rapport 2008-2010 sur la parité globale, reprise des travaux sur le logement, les rémunérations et la disponibilité des personnels.

ALLIANCE, force de proposition et d'action, **à l'initiative du recentrage des missions vers notre coeur de métier**, sera présent à chacune de ces réunions pour faire entendre la voix des policiers : défendre l'avenir de leur métier, adapter leurs conditions de travail et améliorer leur rémunération.

ALLIANCE, LE Syndicat !



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Le Ministre

Paris, le 11 JAN. 2011

lm Monsieur le secrétaire général,

Comme je vous l'indiquais dans mon courrier du 26 novembre dernier, la nécessaire construction de perspectives d'avenir pour la police nationale et plus généralement pour les forces de sécurité de l'Etat doit résulter de réflexions solides et contradictoires.

La place de la parité syndicale dans ces réflexions est de mon point de vue centrale afin de les étayer et de les légitimer ; c'est là tout l'intérêt du dialogue social au sein de notre ministère.

Je souhaitais donc à ce titre vous informer de trois évolutions issues des travaux de l'année 2010 et qui concerneront les missions des forces de sécurité et la situation des personnels.

Je vous confirme tout d'abord que les quatre groupes de travail sur les missions se réuniront prochainement et notamment pour évoquer deux sujets majeurs. Le premier aura trait au périmètre et à la définition des missions régaliennes, le second portera sur l'examen des suites du rapport qui vient de m'être remis sur le rôle et le positionnement des polices municipales rédigé par l'inspection générale de l'administration, l'inspection générale de la police nationale et l'inspection générale de la gendarmerie nationale.

Par ailleurs, dans ce contexte de réflexions globales, le Président de la République, lors de sa présentation des vœux aux personnels assurant la permanence des services publics durant la nuit de la Saint Sylvestre, a demandé de réfléchir à une nouvelle approche en matière de lutte contre l'insécurité, afin de renforcer encore la présence sur la voie publique et les tâches d'investigation.

.../...

Monsieur Jean-Claude DELAGE
Secrétaire général
ALLIANCE Police Nationale
43 rue Greneta
75002 PARIS

En effet, compte tenu des évolutions démographiques, de la répartition de la population dans l'espace et de son vieillissement, de l'évolution des comportements et de la demande en matière de sécurité liée en particulier à la montée de la violence, il est indispensable que nous conduisions une réflexion sur l'évolution et l'adaptation des forces de sécurité aux attentes et aux besoins en matière de sécurité dans les années à venir.

J'ai donc demandé au préfet de police, Michel Gaudin, et au président du conseil d'orientation de l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, Alain Bauer, d'engager une démarche prospective devant aboutir à la remise d'un livre blanc sur la sécurité publique pour les 10 ans à venir. Ce livre blanc, à partir d'une analyse de l'existant et des adaptations en cours telle que la police d'agglomération à Paris et dans les départements de la petite couronne, identifiera, recensera, évaluera les évolutions possibles en matière de sécurité publique et présentera des propositions concrètes d'aménagement et d'évolution des métiers, des structures et des organisations. Ces travaux seront conduits d'ici la fin du mois de juin 2011.

J'ai demandé aux deux coordonnateurs du livre blanc d'associer intimement la parité syndicale à la préparation de ces propositions.

Mon cabinet sera chargé de suivre la bonne organisation de ces travaux qui, pour être pertinents, recueilleront les contributions de nombreux acteurs et experts des missions de sécurité publique. Il se tient à votre disposition pour vous apporter de plus amples renseignements.

Enfin, en ce qui concerne l'étude comparée des situations des conditions des fonctionnaires de la police nationale et des militaires de la gendarmerie dans le prolongement des contributions des groupes de travail sur la parité globale, je vous confirme que les travaux reprendront prochainement sur des aspects importants et qui seront abordés de la façon la plus concrète possible à la suite du rapport sur la parité globale de 2008/2010 (logement, disponibilité des personnels, rémunérations).

Comptant sur votre engagement au service des personnels, et connaissant votre sens des responsabilités, je formule avec vous le souhait d'une année 2011 qui marquera l'avenir par ses démarches inventives et aussi par l'exemplarité des relations sociales au sein de ce grand ministère chargé de la sécurité que j'ai l'honneur de diriger.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement,



Brice HORTEFEUX